

La maladie des ondes, c'est dans la tête

ILS sont fous, forcément, ces « électrosensibles », qui se disent allergiques au WiFi, au téléphone portable. Et parfois même au courant électrique. Ils se plaignent de céphalées, d'étourdissements. « *Au début c'est léger, puis après ça s'aggrave, on ne supporte plus* », raconte l'un d'entre eux. Les médecins ? « *Ils nous disent : "On ne peut rien pour vous."* » Et

puis ? Rien. En France, la maladie des ondes, ça n'existe pas. L'étude lancée le 14 février par l'hôpital Cochin prouvera-t-elle le contraire ?

Dès les années 80, en Suisse, en Suède, des études sont menées pour évaluer l'impact des ondes sur le biologique. Certaines d'entre elles prouvent un impact des radiofréquences sur le vivant.

En 2005, l'OMS reconnaît l'existence de l'hypersensibilité électromagnétique, ses symptômes (rougeurs, céphalées, troubles du sommeil), sans se prononcer sur son origine. Suffisant pour que dans certains pays, comme en Allemagne, la maladie soit reconnue. Mais pas en France. L'Agence française de sécurité sanitaire estime pourtant la prévalence de cette maladie à 1 à 2 % de la population. Que fait-on pour eux ? « *Certains d'entre nous se sont fait enfermer en hôpital psy* », dénonce un membre du Collectif des électrosensibles de France. C'est dans la tête, on vous dit...

En 2009, la ministre Roselyne Bachelot promet une « *grande étude* » sur l'électrosensibilité. Laquelle vient d'être présentée par le professeur Dominique Choudat, chef du service de pathologie professionnelle de l'hôpital Cochin, lors d'une conférence portant sur l'intolérance aux champs magnétiques. Pendant un an, des électrosensibles seront accueillis dans 24 centres de soins, où ils seront « *écoutés* », et où on leur demandera de se balader avec un dosimètre pour mesurer les ondes durant une semaine. Présents à la conférence, certains électrosen-

sibles se disent « *contents d'être entendus* ».

Sauf que, très vite, ils vont déchanter. D'abord, parce qu'il n'y aura ni analyses biologiques ni relevés d'IRM. Embêtant, disent-ils, pour une étude épidémiologique. Ensuite, parce qu'aucun groupe témoin contradictoire n'est prévu, ce qui rend impossible toute validation scientifique. Enfin, parce que le professeur Choudat, par ailleurs consulté dans le cadre d'un rapport parlementaire où il assi-

Le crime du mobile

mile l'électrosensibilité à une réaction de « *défense* » mentale sans relation avec les ondes reçues (!), ne s'est pas contenté de présenter l'étude. Il a ensuite donné la parole à un sociologue, Gérard Bronner, qui a insisté sur la dimension « *mythique* » de la maladie des ondes. Puis une psychiatre a présenté la thérapie comportementale comme une réponse médicale à cette « *déviance* » psychique. Enfin, une journaliste a conclu en dénonçant la « *mode* » de l'électrosensibilité dans les médias... Et le professeur Choudat d'ap-

plaudir, sous les yeux d'un ancien membre du conseil d'administration de Bouygues (tiens !), assis au premier rang, le professeur Aurengo.

Lequel, pur hasard, est membre, tout comme le sociologue Bronner, de l'Association française pour l'information scientifique (Afis). Laquelle milite pour dénoncer certaines « *contre-vérités scientifiques* », comme l'utilité de l'agriculture biologique, la psychanalyse, le pré-supposé danger des OGM et du nucléaire... et l'électrosensibilité.

Pour le collectif des électrosensibles, c'est clair : cette étude, attendue, a « *déjà écrit son résultat* ». A savoir que les électrosensibles sont bons pour l'asile. « *Pas mal d'entre nous ont peur de participer à l'étude, de peur de se retrouver en psychiatrie* », témoigne l'un d'eux, qu'on appellera Martin. Avant de se retrouver en invalidité, Martin était ingénieur dans le nucléaire. Il gagnait bien sa vie, ne se posait pas de questions. Aujourd'hui, il est furieux : « *Tout ce qu'on veut, c'est juste comprendre. Le job des scientifiques, c'est de faire des analyses, pas d'obéir à des lobbys, non ?* » Ah, ces électrosensibles, de vrais paranos...